Les officiers allemands vont surtout dans les endroits désignés sous le nom de *Restauration*.

***

La gare, détruite par un incendie peu d'années après la guerre, a été reconstruite sur le même emplacement, mais dans des proportions plus grandioses. Les immenses quais d'embarquement peuvent facilement donner place à un régiment tout entier.

En fait de construction nouvelle, on remarque le temple protestant, bâti sur les plans d'un Français, M. Jacquemin. Le clocher, qui est d'une belle hauteur, manque cependant de caractère et ne saurait être comparé à la flèche de la cathédrale.

L'enceinte des fortifications ou corps de place a été simplifiée dans quelques parties; en revanche, les forts on été augmentés.

Voici leurs noms :

A gauche de la Moselle, nous apercevons le fort Friedrich Karl (ancien fort Saint-Quentin), comprenant deux groupes : les forts Manstein (couchant), et Oos-Fort (levant): le fort Alvensleben (ancien fort de l'Happeville et des Carrières). Les forts Kameke et Hindersin sont nouvellement construits.

A droite de la Moselle, le fort Manteuffel (Saint-Julien); le fort Zastrow (les Bordes), le fort Gœben (Queuleu), le fort Steinmetz (Belle-Croix), le fort Franz-August-Wurtemberg (St-Privat).

Dans le corps de place, le fort Voigts-Rhetz, ancien fort Moselle. Il y a des casernes partout : les deux plus grandes sont: la première, celle des Bavarois, au Ban-Saint-Martin, le long du chemin de Plappeville : la seconde celle des deux régiments de dragons, établie sur l'ancien domaine des jésuites à la Ronde devant les ponts. Je ne parle pas des casernes des forts qui sont nombreuses et récentes.

***

J'ai voulu voir le château de Corny, où le prince Frédéric-Charles s'était fixé dès le début du blocus, dans les premiers jours de septembre. De là, il pouvait aisément être en communication avec tous les points de l'investissement. On me raconte qu'il passait son temps à se promener à cheval dans le parc peu étendu, dépendant du château. C'était son seul exercice. Le valet de chiens de M. Corny, qui couchait près de la grille de la cour intérieure, aurait remarqué que pendant toute la durée du siège, le prince n'était pas sorti plus de deux ou trois fois, et seulement pour une partie de la nuit.

Ce sont probablement ces mystérieuses sorties qui, — rapprochées de certains indices,— ont donné à supposer que Frédéric-Charles avait dû avoir des entrevues avec le maréchal Bazaine; toutefois, rien à ce sujet n'a été établi lors du procès. Mais, depuis le commencement de septembre, les relations étaient incessantes entre Corny et le Ban-Saint-Martin, quartier général du maréchal. On ne voyait, à Ars, que parlementaires et agents de toute sorte, et, si l'on en croit certains rapports, les mouvements sur ce point étaient continuels.

C'est de ce côté, du reste, qu'est arrivé le fameux Régnier, et qu'est sorti, le 25 septembre, en compagnie des docteurs du Luxembourg, le général Bourbaki, revêtu d'un costume bourgeois et coiffé de la casquette blanche de médecin d'ambulance.

Tous les domestiques de Corny sont restés au château pendant le séjour du prince Frédéric-Charles. *En bon Français, M. de Corny* était rentré dans Metz, et avait été envoyé, en qualité de capitaine d'artillerie de réserve, au fort Queuleu, commandé par le servant Martin, qui présida le 1er conseil de guerre, à Versailles, aujourd'hui retraité, et l'un des principaux actionnaires des forges de Longwy. M. de Corny avait alors une trentaine d'années. Le château lui appartient toujours ; il y vient passer, chaque année, quelques mois.

***

En revenant de Corny, nous nous arrêtons devant Frescaty, où fut signé la capitulation.

Cette propriété, que possédait alors la famille d'Asnières, a été achetée depuis par le gouvernement allemand et annexée à un vaste champ de manœuvres pour la cavalerie. Elle a plusieurs hectares d'étendue. Ça dû être une grosse dépense, les terres en cet endroit ayant une valeur considérable. Un champ de tir d'infanterie a, de même, été établi, à grands frais, non loin des casernes du Ban-Saint-Martin et du chemin de Plappeville.

La vieille butte, bien connue de toute l'artillerie française a été démolie.

***

De Metz, nous prenons le chemin de fer, qui nous arrête à Amanvillers. De là, malgré la pluie fine, aveuglante, nous gagnons Saint-Privat-la-Montagne, où le 6e corps, commandé par le maréchal Canrobert, se battit avec l'héroïsme que l'on sait.

Les tumuli abondent et prouvent combien cette journée du 18 août a fait de victimes. Le bataillon des tirailleurs de la garde royale, par exemple, eut tous ses officiers hors de combat, et il ne resta qu'un cadet pour le commander. Le 1er régiment de grenadiers (empereur Alexandre) eu pour sa part 248 morts dont 13 officiers.

Il faut avoir parcouru cette route qui va de Saint-Privat à Sainte-Marie-aux-Chênes, pour s'expliquer comment, lors de la délimitation consécutive au traité de paix, l'empereur Guillaume a tenu à conserver le terrain qu'il a appelé avec raison *le tombeau de sa garde*.

***

C'est à l'auberge de Lorraine, à Sainte-Marie-aux-Chênes, qu'Alphonse de Neuville s'installa pour prendre les principaux épisodes de la bataille de Saint-Privat, notamment celui du cimetière. Aussi le patron de cette auberge est-il fier de montrer aux touristes les deux souvenirs que lui a laissés le célèbre peintre.

Au milieu de ce petit village, resté fidèle à la France, se trouve le monument consacré au 94e de ligne, qui défendit Sainte-Marie-aux-Chênes, de neuf heures du matin à trois heures et demie du soir.

Je copie l'inscription :

LE COLONEL COMTE DE GESLIN
LES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS
ET SOLDATS
DU 94e DE LIGNE
TOUS LES BRAVES
DU RÉGIMENT
MORTS POUR LA FRANCE
LE 18 AOUT 1870
SOUVENIR D'ÉTERNELLE RECONNAISSANCE

On nous cite le trait de l'adjudant Bouniol échangeant son sabre contre le fusil d'un soldat tué à ses côtés, se plaçant résolûment devant un passage que cherchaient à franchir les avant-gardes ennemies et faisant feu jusqu'au moment où une balle vint l'atteindre au front. Il fut retrouvé le lendemain, tenant encore son arme dans ses mains raidies par la mort. Pendant la lutte, ses camarades, qui l'entouraient, électrisés par son exemple, restèrent près de lui en brûlant leurs dernières cartouches.

M. de Geslin, aujourd'hui général de brigade au cadre de retraite, ne manque pas de faire, chaque année, un pèlerinage à cet endroit qui lui est cher.

***

En rentrant dans Metz, je passe par le Ban-Saint-Martin, et l'on me montre la maison qu'occupait le maréchal. Depuis, cette habitation a été vendue à un particulier.

Devant elle se dresse un grand arbre isolé, qu'on appelle encore : *le Bazaine*.

***

Ce jour néfaste du 29 octobre 1870, l'exaspération était excessive contre Bazaine.

Il disparut, seul, en voiture, par Ars et Corny, pour gagner l'Allemagne, tandis que ses malheureux soldats, parqués dans des champs boueux, à peine nourris, cherchaient en vain le chef qui eût dû partager leur misère, et, torturés par la faim et le froid, souffraient moins encore de tous ces maux déchaînés sur eux que de la grande douleur patriotique de voir flotter le drapeau exécré sur ces murailles qui n'avaient pas été conquises, et où pas une goutte de sang allemand n'avait été versé.

H. ROGER.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE.— Paris, le 3 Novembre. — Une aire de pressions supérieures à 765 mjm s'étend des côtes ouest de France à travers le centre de l'Europe jusqu'à la Russie. Le maximum est vers Prague 770 mjm. Au Nord-Ouest de cette aire les hauteurs barométriques décroissent rapidement (Stornoway 745 mjm) et le vent souffle du S.-O. au Sud la pression est uniforme et voisine de 760 mjm, le vent faible et variable.

La température monte sur les Iles-Britaniques et la Scandinavie. Ce matin, le thermomètre marquait — 7° à Haparanda, — 3° à Paris, 5° à Biarritz, 10° à Brest et 14° à Lésina.

En France, le beau temps continue, toutefois quelques pluies sont probables vers le littoral de la Manche. La température va rester basse à l'intérieur. A Paris, depuis hier, le temps est très beau.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'abondance des matières nous force à ajourner à demain la suite de notre feuilleton

Trois Roubaisiens en traitement chez M. Pasteur. — M. Pasteur vient d'être mis *en possession* (c'est le mot) de trois nouveaux sujets qui lui fourniront un champ intéressant d'observations pour l'application de sa méthode contre la rage.

Ces trois nouveaux sujets sont trois de nos concitoyens.

Tout le monde sait que deux enfants, Adrien Malfait et Hélène Bourgois, habitant la rue de Soubise, ont été mordus, il y a quinze jours, par un chien enragé.

L'honorable M. Julien Lagache a demandé lundi matin par télégramme à l'illustre savant s'il consentait à les examiner et à les traiter.

M. Pasteur a répondu, quelques heures après, par le télégramme suivant :

« *Pasteur à Maire de Roubaix.*

» Envoyez sans retard.

» PASTEUR. »

Les deux enfants dont il s'agit ont été immédiatement dirigés à Paris, sous la conduite d'un garde de cavalerie, M. Cazé, sous-chef de la police de sûreté.

On a découvert aussi qu'une troisième personne, M. Mahieu, avait été mordue par le même chien. *On a envoyé, mardi soir, M. Mahieu rejoindre à* Paris le jeune Malfait et la petite Bourgois.

Tous les trois seront soumis, par M. Pasteur, aux expériences qui ont été récemment pratiquées d'une façon si concluante sur d'autres sujets mordus par des chiens *hydrophobes*.

D'après le télégramme de M. Pasteur, le traitement *doit durer dix jours. Nous rendrons compte* des suites de ces expériences.

Tout le monde, à Roubaix, saura gré à M. Julien Lagache de l'intelligente initiative qu'il a déployée en cette circonstance.

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, vendredi, 6 novembre, à sept heures et demie pour délibérer sur l'Ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session de Novembre ; nomination du secrétaire et des commissions : 2. Renouvellement du bail de l'institution Notre-Dame-des-Victoires ; approbations par M. le Préfet du bail et de la convention; 3. Indemnité de logement à MM. les vicaires ; observations de M. le Préfet ; 4. Remerciements adressés au Conseil par diverses personnes ou institutions en faveur desquelles des subsides ont été votés ; 5. Dépenses imprévues ; *compte-rendu de l'emploi du crédit pendant la* session d'août ; 6. Conseil de fabrique de la paroisse Ste-Elisabeth ; autorisation d'ester en justice ; 7. Commission des logements insalubres ; homologation de 73 rapports rédigés par la commission; 8. Mesurage public ; création d'un bureau rue des Sept-Ponts ; homologation du bail ; 9. Assurance des bâtiments communaux ; homologation de six polices.

10. Assurance des bâtiments communaux; homologation d'une police afférente à l'église Sainte-Elisabeth; 11. Mont-de-Piété; budget primitif de 1886; 12. Emploi de fonds non utilisés par la com*mission d'exploration de l'Espierre; 13. Amortis*sement de l'emprunt de 354,800 fr. contracté à la caisse des écoles; vote d'un crédit; 14. Service médical de nuit ; demande d'un crédit supplémentaire de 1,000 francs; 15. Pétition adressée au Maire par un groupe de boulangers de Roubaix, *en vue de provoquer la mise en adjudication du* pain des hospices et du bureau de bienfaisance; 16. Service municipal des eaux; budget de 1886; 17. id. travaux de canalisation projetés pour 1886; 17 bis. id. modification à la série de prix; 18. id. logements, bâtiment, dépôts; demande d'un crédit *supplémentaire de 7,200 francs*; 19. id. conduite d'amenée au réservoir du Huchon; vote d'une re*cette de 23,108 fr. 61 c. et d'une dépense de 29,696* fr. 51 c.

20. Service des huiles; demande d'un crédit supplémentaire de 2,600 fr.; 21. id.; charbons; demande d'un crédit supplémentaire de 10.000 fr.; 22. id. entretien des machines; demande d'un crédit supplémentaire de 9.000 fr; 23. Voirie municipale; rue de la Chaussée; demande de classement et rectification de l'alignement; 24. id. rue Dammartin; réception définitive des travaux de pavage et de construction d'un aqueduc; 25. id. rue des Fossés; réception définitive des travaux de construction *d'un aqueduc*; 26. id. rue de Ma Campagne; demande de construction d'un aqueduc; 27. id. rue Parmentier; demande de classement; 28. id. rue Duflot; réception définitive des travaux de pavage et de construction d'un aqueduc; 29. id. rue de la Perche; réception définitive des travaux de construction d'un aqueduc.

30. Voirie municipale, rue Rossini ; réception définitive des travaux de construction d'un aqueduc ; 31. id. rue Brézin ; demande de classement et de mise en état de viabilité ; 32. id. rue des Vélocipèdes ; demande de classement ; 33. id. rue Meyerber ; réception définitive des travaux de construction d'un aqueduc ; 34. id. rue de la Gare; réception définitive des travaux de l'élargissement des trottoirs ; 35. id. demande d'autorisation d'ester en justice contre M. Liagre ; 36. id. chemin de la Makellerie ; rectification de l'alignement ; 37. id. enlèvement des immondices ; denrées nécessaires aux chevaux de l'ébouage; mode d'acquisition; 38. id. cessions de terrain (MM. L. Loucheur, rue d'Avelghem, et Eug. Cordonnier, chemin des Trois-Ponts, à Hem) ; 39. id. enlèvement des immondices ; conclusion d'un marché pour la fourniture de la ferrure et des soins vétérinaires à donner aux chevaux de l'ébouage en 1886.

40. Voirie municipale, mise en adjudication de *l'huile et de pétrole nécessaires à l'éclairage pen*dant les années 1886-87 ; 41, id. Entretien des chemins vicinaux ; autorisation de sous-traiter ; 42. Cimetière communal ; demande d'un crédit supplémentaire pour l'entretien ; 43. Bâtiments municipaux ; église Saint-Martin ; acquisition et pose d'un parotonnerre ; 44. id. Appropriations diverses dans les locaux de l'école communale des filles et de l'école maternelle de la rue de l'Hommelet ; 45. id. Ecole communale de la rue du Bois ; appropriations diverses au logement du directeur; 46. id. Ecole communale de la rue Saint-Antoine ; appropriation du local destiné à servir d'habitation à la directrice ; 47. id. *Ecole maternelle* de la rue Sainte-Elisabeth ; construction d'un préau couvert, et déplacement des cabinets d'aisance ; 48. id. Ecole communale de la rue Ste-Elisabeth ; construction d'un préau couvert et déplacement de cabinets d'aisance ; 49. id. Travaux de peinture et d'aménagements divers à exécuter à l'école communale de la rue du Moulin.

50. Bâtiments municipaux, école communale de la rue des Arts ; réception définitive ; demande d'un crédit supplémentaire ; 51. id. Ecole communale de la rue Turgot; construction d'un préau couvert ; 52. id. Ecole maternelle de la rue des Anges ; construction d'un préau couvert ; 53. id. Règlement des mitoyennetés de l'école maternelle de la rue Pierre de Roubaix ; 54. id. Réception définitive des travaux d'aménagement du Marché au poisson ; 55. id. Réception définitive des travaux exécutés à l'Hôtel-Dieu ; 56. id. Exécution de peintures à l'Institution libre de Notre-Dame-des-Victoires ; à l'école nationale de musique ; à l'Hôtel-de-Ville ; aux bâtiments qui en dépendent; réception définitive des travaux ; 57. id. Ferme de l'ébouage ; construction d'un magasin pour le matériel des fêtes ; 58. id. Construction et aménagement d'un atelier de décreusage à la Condition publique ; demande d'un crédit supplémentaire ; 59. id. Chauffage des propriétés communales ; demande d'un crédit supplémentaire.

60. Abattoir communal ; insuffisance d'échaudoirs ; extension et aménagement des locaux ; 61. Halles et marchés ; mise à l'étude d'une nouvelle disposition des locaux ; 62. id. demande d'un crédit supplémentaire ; 63. id. cahier des charges pour la mise en adjudication des salles et étaux de la Halle centrale; 64. Chemins vicinaux ordinaires; emploi des ressources ; 65. Bourses et subsides ; demande formée par M. Doudelet en faveur de son fils, élève de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Châlons ; 66. Lettre de M. Dutilleul-Lorthiois, ancien directeur caissier du Mont-de-Piété de Roubaix ; 67. Demande d'une gratification formée par M. Duhamel, inspecteur de police ; 68. Commission administrative de la caisse des retraites ; M. Bouzin, ancien professeur aux Ecoles académiques; 69. id. M. Pollet, ancien receveur d'octroi; 70. id. M. Al. Faidherbe, ancien professeur aux Ecoles académiques ; 71. id.; M. Broyer, commissaire central de police.

Rapports des Commissions. — 1. Service des Eaux ; demande d'un crédit supplémentaire applicable aux travaux en régie que le budget supplémentaire n'a pas prévus. (M. Vinchon); 2. Bâtiments municipaux ; Hôtel-de-Ville ; appropriations diverses et urgentes. (M. Dupire); 3. id. Hôtel-de-Ville; Tribunal de Commerce ; aménagement d'un bureau pour le Greffier en chef. (M. Destombes); 4. id. Conseil des Prud'hommes; acquisition de mobilier. (M. Pollet-Desquiens); 5. id. construction d'un bureau d'octroi à l'angle des boulevards de Paris et de Lambrai. (M. F. Roussel); 6. id. Ecole *tion d'un parquet en chêne et augmentation du* nombre des urinoirs. (M. N. Comerre); 7. id. Ecole communale de la rue Turgot; construction d'une *maison d'habitation pour l'instituteur. (M N. Co*merre); 8. id. construction et aménagements divers *nécessités par l'installation définitive des four*neaux économiques. (M. Béghin-Bonnave); 9. id. *Condition publique; aménagements divers à l'habi*tation du directeur et au calorifère. (M. Dupire).

10. Bâtiments municipaux; Condition publique; demande d'un crédit pour l'acquisition de quatre cloches pour calorifères dessiccateurs. (M. Vinchon); *11. Voirie municipale; quai de Calais; proposi*tion des mines de Vicoigne-Nœux tendant au pa*vage. (M. J.-B. Pennel); 12. id. rue des Parvenus;* classement et mise en état de viabilité. (M. Béghin-Bonnave); 13. id. boulevard Gambetta; modification de l'alignement. (M. le Dr Carrette); 14. id. rue Lacroix; expropriations. (M. Roche); 15. id. rue Lacroix; construction d'un aqueduc et d'une chaussée en scories. (M. Roche); 16. id. rue *de Jemmapes; mise en état de viabilité. (M. Roche);* 17. id. boulevard de Metz; construction d'un aqueduc. (M. N. Commerre); 18. rue de l'Alma; modification de l'alignement. (M. le Dr Carrette); 19. id. cession de terrain à la voie publique. (M. le Dr Derville).

20. Bâtiments municipaux ; création de squares *autour de l'église St-Martin (M. H. Buisine)* ; 21. id. éclairage au gaz; demande d'un crédit pour l'éclairage de diverses rues. (M. Louage); 22. id. création d'un service médical municipal. (M. le docteur Derville); 23. Hospices de Roubaix ; budget primitif de 1886. (M. Delannay-Destombes); 24. Sociétés de bienfaisance de Londres; demande d'un subside. (M. J.-B. Descamps); 35. Projet de traité avec la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris. (M. G. Hendrickx) ; 26. Sociétés particulières; la *Cœcilia roubaisienne* ; demande d'augmentation de subvention. (M. P. Destombes) ; 27. Sapeurs-Pompiers ; proposition de M. le capitaine commandant relative à la rémunération des gardes de nuit. (M. Senneville) ; 28. id. demande de subside en faveur du sieur Bouche, ancien caporal-tambour. (M. N. Comerre) ; 29. id. réclamation du sieur Noclain. (M. Senneville).

30. Demande de bourses et subsides dans divers établissements d'instruction et de secours ; M. *Louis Spriet. (M. G. Heyndrickx)* ; 31. id. M. Augustin Lefebvre. (M. A. Faidherbe); 32. M. Clodomir Lecomte. (M. A. Faidherbe) ; 33. id. M. Ch. *Lefebvre. (M. A. Faidherbe); 34. id. M. Demarquette.* (M. H. Buisine); 35. Demande de secours ; les demoiselles Mulliez. (M. Martel-Delespierre); 36. Commission administrative de la caisse des retraites ; proposition concernant M. l'abbé Vassart, ancien professeur aux Ecoles académiques. (M. Roche); 37. id. proposition concernant M. Picavet, Auguste, brigadier de police. (M. Roche) ; 38. id, proposition concernant M. Louis Cocheteux. (M. Roche) ; 39. id. proposition concernant M. Duhamel, inspecteur de police. (M. Roche) ; 40. id. *modifications* à apporter au règlement. (M. Comerre).

Personnel de la police. — Par un arrêté en date du 30 octobre, M. le Préfet du Nord vient de *révoquer de ses fonctions le sergent de ville Louis* Watteau.

Acte de courage. — Un employé de commerce, M. Carlos Destoop, a accompli mardi matin un acte de courage qui *mérite d'être cité*. Un cheval attelé à la voiture d'un marchand de lait s'était subitement emporté dans la rue du Tilleul. Dans sa course vertigineuse, il allait provoquer quelque malheur lorsque M. Destoop s'est précipité à sa tête et a réussi à le maîtriser non sans avoir couru un danger réel, pendant que l'animal furieux l'entraînait dans sa course folle.

Une affaire de mœurs se serait passée, dans la nuit de mardi à mercredi, au numéro 39 de la rue des Longues-Haies. Il y a là un estaminet à l'enseigne du *Tonneau*, tenu par un cordonnier nommé Prudent Devisze.

La femme du cabaretier est de Zuiveghem, village des environs de Courtrai : depuis quelques jours elle avait fait venir auprès d'elle une de ses compatriotes, Pharaïlde Vandevelde, jeune fille de quatorze ans et demi.

Mardi soir, les époux Devisze se couchèrent à onze heures, laissant la jeune fille occupée à laver l'arrière-cuisine. Une demi-heure plus tard, Pharaïlde Vandevelde se précipitait dans leur chambre, affolée, pleurant à chaudes larmes et s'écriant : « Je veux m'en aller, je ne puis pas rester ici ! »

Interrogée sur la cause de cette émotion, elle raconta que, profitant de ce qu'elle était seule, un locataire de la maison, Jules X...., était descendu à la cuisine sous prétexte d'y déposer ses bottines et, après l'avoir terrassée, avait essayé d'abuser d'elle. La jeune fille s'était débattue violemment et était parvenue, non sans peine, à se dégager.

Le cabaretier se leva et s'empressa de conter le fais à la police. X... qui s'était paisiblement recouché, fut mandé mercredi matin au commissariat du 3e arrondissement.

Il nia énergiquement les violences qu'on lui impute : néanmoins, en présence des affirmations de la jeune fille, on crut devoir le maintenir en état d'arrestation et le conduire à Lille à la disposition du parquet.

C'est un artiste dramatique du Théâtre des Boulevards; engagé depuis une semaine seulement, il a débuté dimanche dernier sur cette scène. On ne connaît point ses antécédents : tout ce que l'on *sait, c'est qu'il a vingt-sept ans et est originaire de* Courtrai.

Pharaïlde Vandevelde ne parle que le flamand : c'est le type de la jeune paysanne naïve et dépourvue de toute rouerie.

Gare aux fausses pièces. — Beaucoup de personnes ont l'habitude fort peu honnête de tâcher d'écouler les pièces fausses qu'elles se sont laissées donner en paiement. Qu'elles y prennent garde, car la police, lorsqu'elle apprend pareille histoire a mission en ce cas de poursuivre.

C'est ainsi que sur la plainte d'un cabaretier de la rue de Lille, les agents recherchent en ce moment un particulier dont le seul crime est d'avoir donné en paiement une pièce fausse de 2 francs à l'effigie de Napoléon III et au millésime 1886.

La pluie a cessé de tomber depuis trois jours ce n'était pas trop tôt. Mardi, on a joui d'un temps ensoleillé et radieux, mais le vent a tourné au nord, la soirée a été froide.

Hier, jour de la Saint-Hubert, selon l'antique et vénérable tradition, tout chasseur vraiment digne de ce nom, tant en France qu'en Belgique, a du se mettre en campagne, sans s'informer s'il pleuvait ou s'il faisait beau temps.

Ainsi le veut l'usage ; ainsi font encore maints amateurs du sport cynégétique.

Hem. — Un acte de courage, que nous tenons à signaler, a été accompli hier, au hameau des Trois-Baudets. Une femme, nommée Clémentine Lauwers, puisant de l'eau au puits, a perdu l'équilibre et est tombée dans le gouffre. A ses appels désespérés, les voisins sont accourus, et l'un d'eux, M. Jules Mulliez, maçon, descendant dans le puits, a été assez heureux pour retirer saine et sauve la pauvre femme, qui en a été quitte pour une vive frayeur.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing. — Exposition des Beaux-Arts, rue de l'Alouette à Roubaix. Prix d'entrée : 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis. Les autres jours 1 franc.

TOURCOING

Au Tonkin. — Une famille de Tourcoing dont le fils fait partie du corps expéditionnaire de l'Annam, a bien voulu nous communiquer une lettre datée de Hué du 21 septembre, dont nous *avons extrait, sans y rien changer, quelques pas*sages qui prouvent l'état déplorable dans lequel *se trouve notre corps expéditionnaire:*

« ... Jusque maintenant, j'ai toujours beaucoup » de courage, mais une pensée sinistre vient conti» nuellement m'affliger et *j'ai grand peur pour* » ma santé, car ici où je suis il y a la peste et le » *choléra depuis déjà pas mal de temps et c'est à* » *peine si on a le temps d'enterrer les malheureux* » *soldats*. Aussi la France ignore complètement les » épidémies qui envahissent le Tonkin et princi» palement l'Annam et le ravage qu'elles occasion» nent. J'en suis sûr, car voilà déjà plusieurs jour» naux que je vois de France et on ne fait mention » de rien de ce qui se passe dans ces colonies-ci.

« Voilà quatre mois et demie que le bataillon est » au Tonkin et il y a eu déjà *cent vingt-sept mal*» *heureux de morts*. Voyez ! *voilà presqu'une com*» *pagnie de disparue* et *rien que par les mala*» *dies*.

» J'ai quitté le Tonkin depuis quinze jours à » bord de *La Nièvre* pour rejoindre le bataillon à » Hué et j'y suis arrivé d'hier tout étonné de quit» ter le choléra au Tonkin pour le revoir de plus » bel à Hué....

« .....Aussi ça ne donne pas beaucoup de cou» rage quand on voit à chaque instant des cama» rades et des pays tomber à côté de soi victimes » du choléra!..... »

Cette lettre n'a pas besoin de commentaires, elle est suffisamment éloquente dans sa naïve rédaction !

L'instruction de la rixe de lundi, habilement menée par M. Chamberlin commissaire de police a pu établir la part de responsabilité incombant à chacun.

Ce serait un nommé Jean-Baptiste Verdonck qui aurait porté des coups soit d'un couteau, soit d'un instrument à la fois contondant et tranchant. Avec lui se trouvaient Alphonse Desrousseaux et Desplechin, dit la France, qui étaient parmi les assaillants.

Les blessés sont Carlos Fourneau, 22 ans, tapisseur, qui porte une blessure à l'œil gauche et plusieurs autres sur la tête et son frère Pierre qui porte une balafre à travers la figure et le nez.

Voici comment la scène s'est passée. Une bande d'amis, au nombre de vingt-quatre, avaient joyeusement passé la soirée au café Tesse, rue de Tournai; ils avaient joué à la fléchette et chanté. Parmi eux étaient les frères Fourneau.

Une autre bande de cinq ou six individus au nombre desquels se trouvaient les inculpés, après être sortis du *Chevalier Vert*, autre estaminet de la rue de Tournai, étaient entrés prendre des consommations au café Tesse. Mais il ne se produisit aucune espèce de discussion.

A l'heure de la retraite, Carlos Fourneau sortit le premier pour conduire un ami jusque la rue de la Cloche. Puis il revint sur ses pas et c'est à ce moment qu'il fut assailli par trois individus dont l'un Verdarck, lui porta des coups qui firent jaillir le sang. Aux cris que le blessé poussa, son frère Pierre accourut à son aide et fut à son tour frappé. Enfin à l'aide de plusieurs des camarades des frères Fourneau et de deux agents de police on put mener les assaillants au poste.

Les trois inculpés nommés ci-dessus sont maintenus en état d'arrestation.

Une arrestation. — La police de sûreté a arrêté le nommé Camille Mahieu, âgé de 14 ans, manœuvre de couvreur, demeurant à Mouscron, inculpé d'un vol de plomb au préjudice de M. Beaucarne.

Un sauvetage. — Lundi, vers six heures et demie du soir, un ouvrier teinturier, nommé Léon Devarders, demeurant rue Verte, passait dans la rue de Gand, quand il entendit des cris d'enfants appelant au secours. Il s'approcha et vit une vieille femme tombée dans un fossé bourbeux assez profond, qui borde la route, entre la rue du Clocher et une autre rue récemment ouverte. Sans craindre la vase, notre brave ouvrier descendit dans le fossé à l'aide de quelques passants il put retirer la vieille femme saine et sauve.

Encore un déserteur arrêté à la frontière par la gendarmerie de Tourcoing. C'est un soldat du bataillon de sapeur-pompiers de Paris, nommé Jean-Marie Lefay, natif de Mâcon, absent illégalement de son corps depuis dix-sept jours.

LILLE

Rentrée des Facultés. — La séance solennelle de rentrée des facultés de l'Académie de Douai a eu lieu à une heure au Palais-Rameau.

La salle était ornée d'oriflammes aux couleurs nationales. Les serres de la ville avaient étaient mis à contribution pour décorer l'estrade sur laquelle ont pris place les doyens et professeurs des Facultés en robes.

M. le recteur Nolen a prononcé le discours d'ouverture.

MM. les doyens de chaque faculté ont ensuite rendu compte des travaux de l'année et proclamé les lauréats.

MM Cambon, préfet du Nord, Paul, président du Tribunal, Géry Legrand, maire de Lille, Gubian *procureur de la République, Hedde président du* tribunal, Poirson secrétaire général de la préfecture, les généraux Comte et De France étaient présents.

L'assistance était nombreuse. La musique du 43e avait été placée derrière l'estrade et a jouée pendant toute la séance.

Les artistes lillois. — M. Boutry, sculpteur, qui a obtenu le second grand prix de Rome, a reçu la grande médaille d'émulation à la distribution des récompenses de l'académie des beaux-arts.

CONCERTS ET SPECTACLES

L'*Union lyrique*, dont le siège est établi chez M. L. Brunin, place Sainte-Elisabeth, se propose d'offrir à ses membres honoraires, le dimanche 8 novembre, à 7 heures du soir, un grand concert avec le concours d'artistes distingués.

Nous publierons ultérieurement le programme.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La rue de la Providence

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

L'administration municipale ne pourrait-elle faire placer quelques becs de gaz rue de la Providence. Je dois suivre cette rue tous les soirs, et, comme elle est dépourvue de pavés et de bons trottoirs, je risque de tomber à chaque pas. L'obscurité dans laquelle elle est plongée est d'autant plus dangereuse, que les deux rues aboutissantes, la rue des Arts et la rue des Fleurs, sont très-bien éclairées.

Lorsque l'on quitte une de ces deux rues, pour entrer dans la rue de la Providence, on n'y voit pas du tout, et on est exposé aux plus graves accidents.

En faisant droit à cette réclamation, qui est l'écho des doléances de tout le quartier, l'administration municipale rendra service à un grand nombre d'ouvriers.

Agréez, etc. *Un habitant du quartier.*

NORD

Nominations judiciaires — Par décret in*séré à l'Officiel de ce jour, sont nommés :*

Avocat général près la cour d'appel de Douai, *M. Vibert, substitut du procureur général près la* même cour, en remplacement de M. Fleury, décédé.

Substitut du procureur général près la cour d'appel de Douai, M. Duhamel, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Lille, en remplacement de M. *Vibert, qui est nommé avocat général.*

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Lille (Nord), M. Guillemin, substitut du procureur de la République près le siège du Havre, en remplacement de M. Duhamel, qui est nommé substitut du procureur général.

Cambrai. — Un cultivateur d'un village des environs de Cambrai avait perdu rapidement quelques veaux ; qu'ils fussent blancs ou noirs, du sexe faible ou du sexe fort, ils mouraient tous, au grand désespoir du propriétaire et de sa compagne. Celle-ci, bavarde comme peu d'hommes, conte la chose à tout le monde, et bientôt un farceur a vent de l'histoire et se promet d'en profiter.

Un soir, la mine sérieuse, le ton prophétique, il s'adresse au couple malheureux et lui démontre que si l'on fait brûler le cœur du premier veau qui mourra, la personne qui a jeté le sort frappera à la porte pendant l'opération et mourra dans l'année.

L'occasion ne se fait guère attendre. Une vache âgée de 13 ou 14 ans, maigre comme un vieux clou, met au monde une génisse microscopique qui voit à peine le jour et meurt rapidement. C'est donc le cas de brûler le cœur et de chasser le sort.

Pendant un jour, le couple délibère, puis, on prépare un bûcher sous la cheminée, on ferme portes et fenêtres et, en tremblant, on entend le grésillement produit par le contact du cœur et des sarments enflammés. Une épaisse fumée se répand dans la chambre. Le mari et la femme, serrés l'un contre l'autre, n'osent pas tousser et, soudain, manquent de tomber à la renverse en entendant frapper à la porte, puis pousser un grand *cri de douleur*.

Il n'y a plus de doute : c'est celui qui a jeté le sort *qui vient de venir et s'est enfui, frappé par le mal qui doit le faire mourir dans l'année.*

Le cœur achève de se consumer.

L'homme et la femme sentent leurs cheveux se hérisser ; une sueur froide coule le long de leurs tempes et, fous de terreur, n'osant plus rester dans leur chambre, *ils courent chez le voisin et* lui content leurs angoisses. Le voisin dut coucher chez eux pour les rassurer, et le calme leur revint seulement, au bout de quelques jours, quand le farceur en question vint leur démontrer que c'était lui qui était venu frapper à la porte et pousser le cri qui les avait tant effrayés.

Et voilà ce qui se passe au dix-neuvième siècle dans notre bon pays de Flandre !

ETAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 3 novembre. — Charles Vandermeulen, rue Vaucanson. — Jean Dacquinne, rue de la Perche. — Albert Demeestere, rue de la Perche, 68. — Florentine Horlance, rue du Tilleul. — Alfred Nys, rue Plutarque, maison Baes. — Fidèle Lepial, rue des Longues-Haies. — Jeanne Halluin, rue de la *Limite*. — Julia Lemoine, rue de l'Hommelet. — Léopoldine Bacquet, rue Marceau, 33. — Céline Cocheteux, rue d'Alma. — Henri Prouvost, rue du Grand-Chemin, 75. — Georges Dubus, rue Bernard, cour Bernard. — Juliette Minnens, rue de la Redoute, 121. — Louis Samyn, rue de la Chapelle-Carrette. — Désiré Watteau, rue Ma-Campagne, 22. — Séraphine, Vanhuyfte, Hôtel-Dieu. — Edmond Devenin, rue du Choiseul. — Henri Debra, St-Amand, 32. — Arthur Desobois. — rue de Tournai, maison Gérard, 4: — MARIAGE. — Jean Guillemin, 62 ans, chimiste, et Maria Deiteure, 33 ans, ménagère. — DÉCÈS du 3 novembre. — Charles Vanderstock, 2 ans, rue Turgot, cour Duforest. — Marguerite Bayart, 9 jours, boulevard de Paris. — Marie Deconinck, 4 mois, rue du Chemin de Fer. — Eugénie Becquet, 3 mois, rue de Mouveaux, cour Louis Frère, 26.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 3 novembre. — Céline Beussehaert, rue du Tilleul. — Louis Clecqueteux, rue des Piats. — Charles Desurmont, rue Dobuchy. — Ernest Vanneste, Fin de la Guerre, Marie Desrousseaux, rue du Midi. — MARIAGE. Charles Vandermèches, 18 ans, tisserand et Maria Delobel, 18 ans, soigneuse. — DÉCÈS du 3 novembre. — *Eugénie Vandenberghe, 38 ans, sans profession,* aux Phalempins.

Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSNACES du 26 octobre au 1er novembre. — Céline Papegay, Bas-Chemin, — Julie Bonte, Touquet. — Clovis Deblaton, Sartel. — Blanche Vandenberghe, Baillerie. — Irma Baronne, Carrière des Prés. — Angèle Delmulle, Nouveau-Monde. Arthur Foulon, rue du Moulin. — Ernest Seynhaeve, Touquet. — Adèle Liagre, Bas-Chemin. — Maria Vossart, Cretinier. — Albert Flipot, Place, — Marie Coorevits, Martinoire. — PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Pierre-Eransois Dreelinck, 28 ans, employé au chemin de fer, et Marie Duvillier, 21 ans, soigneuse. — Valentin Vierstraete, 29 ans, *apprêteur, et Clémentine Dewaele, 26 ans, tisserande.* — Henri Leancourt, 34 ans, tisserand, et Eugénie Deracinois, 35 ans, tisserande. — Charles-Lou